

PRESENTATION DE LA RDC A LA REUNION CONJOINTE DU GROUPE DE LIAISON SUR LA VIANDE DE BROUSSE DE LA CDB ET DU GROUPE DE TRAVAIL D'AFRIQUE CENTRALE SUR LA VIANDE DE BROUSSE DE LA CITES

Plan de présentation

I. CONTEXTE

II. ACTIONS ENTREPRISES

III. CONCLUSION ET RECOMMANDATION

Par Léonard MUAMBA KANDA

Directeur Chef de Service

Direction de la Conservation de la Nature

Ministère de l'Environnement RDC



Convention on
Biological Diversity



I. CONTEXTE

- La problématique de la viande de brousse interpelle toutes les parties prenantes à l'organisation de cette réunion que nous saluons vivement pour avoir permis sa tenue en ce moment crucial où le commerce de la viande de brousse a pris l'ampleur inquiétant sur l'échiquier international
- Comme vous le savez, notre pays dispose de cinq parcs nationaux déclarés patrimoines mondiaux de l'humanité à savoir : *Virunga, Garamba, Kahuzi Biega, Salonga, et la Reserve de Faune à Okapi, sans oublier le Parc marin de Mangrove*



- Dans le bassin du congo, la RDC habrite les 60% des forêts riches en biodiversité inestimables
- Cependant, elle n'est pas épargnée par le fléau du commerce de la viande de brousse qui touche aux espèces protégées et endémiques soit par le braconnage effectué par les groupes armés, ou soit par la population locale. Quant à cette dernière catégorie l'absence des activités palliatives devant la détourner de la chasse en est la cause principale.
- Le Bonobo est une espèce endémique qui tend à disparaître, si l'on ne prend pas des mesures pour la protection de cette espèce. Nous louons les efforts de la FAO , qui doivent être accompagnés de ceux d'autres partenaires



II. ACTIONS ENTREPRISES

- La RDC dispose de la stratégie et du plan d'action nationale pour les grands singes depuis 2005. Elle a aussi la stratégie et plan d'action sur la viande brousse depuis 2009. La mise en œuvre de tous ces plans d'action passe par le financement qui fait défaut.
- La RDC prévoit l'introduction des petits élevages et même de l'initiation à cette fin.
- Parmi les partenaires retenus, il y a le Fonds Mondial pour l'Environnement (FEM) qui devrait financer certaines actions alternatives depuis 2005 pour atteindre quelques résultats escomptés de protection de la faune d'ici 2015. Mais nous constatons que le FEM finance plus les activités liées au changement climatique que celles de la conservation



Convention on
Biological Diversity



III. CONCLUSION ET RECOMMANDATION

- Je lance un appel ici pour que la conservation puisse être aussi considérée dans la répartition des fonds de FEM. Ceci pourrait permettre la vulgarisation de la CITES et du GRASP à grande échelle auprès des populations locales et communautés autochtones.
- Il y a nécessité de doter les organes de gestion de CITES et Point Focal GRASP des moyens financiers et matériels en vue de renforcer les capacités des associations locales et autochtones concernées par la conservation de la nature.

Je vous remercie pour votre attention



Convention on
Biological Diversity

